



## Compte rendu de la réunion du Conseil de l'UFR Sciences et Techniques du 19 mai 2017

### **Etaient présents :**

M. BLAIS, directeur de l'UFR.

Mmes HERBST Michaële - LABRUERE-CHAZAL Catherine - PIRIO Nadine - POCHARD Isabelle.

MM CAVRET Philippe – CLUZEL Benoît - FINOT Christophe - HERRMANN Samuel - IMHOFF Luc - JACQUIR HOUSSEN Sabir - LEURENT Sébastien - NAGEL Johannes - SUGNY Dominique.

### **Etaient représentés :**

M. BAYARDON Jérôme, procuration à Mme POCHARD Isabelle  
M. BERTIN Charles, procuration à M.JACQUIR HOUSSEN Sabir  
Mme CATTEY Hélène, procuration à Mme POCHARD Isabelle  
M. FAUCHER Olivier, procuration à M.SUGNY Dominique  
M. GOUTON Pierre, procuration à M. JACQUIR HOUSSEN Sabir  
Mme MOSER-JAUSLIN Lucy, procuration à M. NAGEL Johannes  
M. RAVY Etienne, procuration à Mme. LABRUERE-CHAZAL Catherine  
M. ROSSE Matthieu, procuration à Mme HERBST Michaële.

### **Etaient absents et excusés :**

Les personnes représentées

M. GAMBÉY Jean-François, absent  
M. LECLERCQ Éric, absent  
Mme OMBRET Florence, absente  
Mme SAVONNET Marinette, absente  
M. VOISIN Yvon, excusé  
M. ZANINI Patrick, absent.

### **Etaient invités:**

Mme BOITELLE Sarah, étudiante, absente  
M. DE MONTEIRO Jérôme, étudiant, présent  
M. DENAT Franck (Directeur ICMUB), absent  
M. DEREUX Alain (Directeur ICB), présent  
M. DIPANDA Albert (Directeur ESIREM), absent  
M. FANG Shizan (Directeur du département de Mathématiques), absent  
M. GINHAC Dominique (Directeur LE2I), absent  
M. GORDAT Gérald, suppléant de Mme OMBRET Florence, absent  
M. GRISON Thierry (Directeur du département IEM), présent  
M. GUERIN Stéphane (Directeur du département de Physique), présent  
Mme JOAO Olivia, étudiante, présente  
M. JOURANI Abderrahim (Directeur IMB), excusé  
M. JUY Martin, étudiant, absent  
M. PHILIPPE Quentin, étudiant, absent

M. RAZE-AUBLANC Antoine, étudiant, absent  
M. SIRUGUE Daniel, suppléant de M.RAVY, absent  
Mme WANNEBROUCQ Amélie, étudiante, excusée  
M. VUILLEMIN Bruno (Directeur du département de Chimie), excusé

**Services centraux de l'UFR :**

M. LAGRIMI (Responsable administratif de l'UFR), présent  
Mme DUBOIS (Responsable de l'antenne financière), présente  
Mme GRAS (Responsable du service de scolarité), présente  
M. VIDAL (Secrétariat de direction de l'UFR), présent.

**Ordre du jour :**

1. Approbation du compte rendu du conseil d'UFR du 3 avril 2017
2. Informations du Directeur
3. Budget rectificatif n°1 – exercice 2017
4. Membres de la commission pédagogique de l'ITII-Bourgogne
5. Questions administratives et financières : budgets et tarifs de la conférence Complex Networks et du colloque IEEE SITIS 2017
6. Questions diverses

M. BLAIS ouvre la séance à 10h55. Il indique les absences des membres excusés et liste les procurations reçues.

**1 – Approbation du compte rendu du conseil d'UFR du 3 avril 2017 :**

Monsieur Blais soumet au vote le compte rendu du conseil d'UFR du 3 avril 2017 :

**Pour : 20**

**Contre : 0**

**Abstentions/blancs/nuls : 0**

Le compte rendu du conseil d'UFR du 3 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

**2 – Informations du Directeur :**

2.1 Monsieur Blais informe le conseil que Monsieur Christophe FINOT a été nommé membre junior de l'Institut Universitaire de France (IUF).

2.2 Monsieur Blais invite ensuite Monsieur Stéphane Guérin à faire un point sur le projet européen « Marie Curie » pour lequel il est coordinateur. Monsieur Guérin indique qu'il s'agit d'un projet, porté par la Comue UBFC et réunissant 11 partenaires dont l'ICB et FEMTO-ST. L'objectif est de recruter et former 15 doctorants sur la thématique des technologies quantiques. Le budget alloué à ce projet est de 4 millions d'euros sur 4ans avec une mise en œuvre à partir de janvier 2018.

2.3 Monsieur Blais fait un point sur les recrutements et promotions en cours et à venir. Il indique que deux collègues ont été recrutés en mathématiques par le comité de sélection et que 2 collègues du département de mathématiques ont été promus dans le cadre de classements externes de PR.

2.4 Monsieur Blais indique ensuite que les feuilles de service sont à signer mais qu'elles ne présentent pas les éventuelles PRP/PCA.

2.5 Monsieur Blais informe le conseil que toutes les mentions/parcours de l'offre de formation de l'UFR ont été votés favorablement par le CFVU. La mise en place de droits spécifiques pour le M2 AESE est en attente de validation. Il est à noter que certaines maquettes ont pu être modifiées sans que les UFR en soient tenus informés (ex : STAPS)

Suite au CFVU, lors d'une réunion, Monsieur Wegmann a avancé les chiffres suivants pour notre UFR : 34 000 heures de dotation horaire dont 8 000 supportées par l'UFR. Or ces chiffres n'ont jamais été

remontés par notre UFR. Par comparaison, pour l'année en cours, il y a environ 6500 heures financées directement par l'UFR.

Monsieur Dereux propose que les 145000€ qui seraient dans les comptes de l'UFR puissent être utilisés pour régler ce type de problème. Monsieur Blais indique que le point 3 (BR1) permettra de répondre à cette question.

2.6 Monsieur Blais indique au conseil que le dom 2018 a eu lieu mardi dernier. Monsieur Blais précise qu'il a fait remonter les problèmes de locaux, notamment concernant les salles de TP de chimie et le sous-sol de l'aile A mais qu'en raison des contraintes budgétaires actuelles, il n'y a pas de certitude sur ce sujet.

Pour les postes d'enseignants chercheurs, les postes gelés vont continuer à l'être. Les postes vacants (1 départ en retraite, 2 mobilités, 1 détachement) pourraient éventuellement permettre l'affectation d'ATER. Les ouvertures au concours pour l'année suivante ne sont pas du tout acquises.

Pour les postes Biatss susceptibles d'être vacants (maladie, maternité, fin de CDD) ont été redemandés soit en ouverture de concours et/ou recrutement contractuel mais il est vraisemblable que certains soient supprimés. Monsieur Blais fait part de ses craintes quant au fonctionnement de l'UFR, dans ces conditions, l'an prochain.

Monsieur Blais ajoute, qu'à titre d'information, les personnels souhaitant partir en retraite pendant l'année 2017-2018 devront constituer leur dossier 9 mois avant la date de départ pour ne pas risquer d'interruption entre leur traitement et le versement effectif de leur pension.

2.7 Monsieur Blais procède à une présentation du document de 164 pages relatif aux propositions remontées par les groupes de travail dans le cadre du Plan de Retour à l'Equilibre (PRE). Ce document a été envoyé aux directeurs de composantes, de laboratoires et aux élus des conseils centraux. Un retour a été demandé avant le 29 mai 2017. Monsieur Blais donne quelques exemples de fiche concernant les diminutions des PEDR, les limitations des climatisations, le regroupement des reprographies, des services de courrier.

Monsieur Sugny souhaite savoir si une partie de ces propositions pourrait être applicable dès septembre 2018. Monsieur Blais indique que cela pourrait être le cas dès juillet.

Monsieur Blais invite l'ensemble des personnels qui le souhaitent à faire remonter leur propositions/remarques via les membres du bureau.

### **3 – Budget rectificatif n°1 – exercice 2017 :**

Monsieur Blais fait un premier point sur les reliquats de la formation continue dont le déblocage a été demandé aux services centraux de l'université. L'an passé une partie de ces reliquats avait permis la prise en charge par l'UFR du dépassement des heures d'enseignement.

Les reliquats sont composés de 145 000 € positionné sur notre composante et 15 000 € positionné sur le SEFCA soit 160 000 € demandé en déblocage. Sur ces 160 000 €, 45 000 € sont demandés en fonctionnement pour 2017 et 115 000€ en investissement pour le cofinancement des équipements pédagogiques car cette année, en raison des contraintes budgétaires, l'uB ne prévoit d'enveloppe dédiée à ce dispositif.

Monsieur Blais précise qu'il n'y a aucune certitude sur le déblocage de ces reliquats et donne ensuite la parole à Monsieur Lagrimi pour la présentation du BR1.

Monsieur Lagrimi explique que les budgets rectificatifs permettent de mettre à jour le budget initial. Il s'agit du même budget mais qui évolue au cours de l'exercice. Il reste tout de même prévisionnel.

Au niveau des recettes de l'UFR, ce BR1 fait apparaître le montant alloué au master PPN (75 000 €), la subvention du Conseil Départemental de l'Yonne pour l'IREM (400 €) et un ajustement des recettes relatives au TOEIC (262 €).

En regard de ces recettes, les dépenses correspondantes permettant d'équilibrer ce budget sont, pour le master PPN, de 58 000 € en fonctionnement et 17 000 € en masse salariale (données disponibles au moment du conseil. Par la suite, elles ont évoluées vers 70 000 € en fonctionnement et 5 000 € en masse salariale). Pour le Last, les 262 € sont positionnés en fonctionnement et de même pour les 400 € de l'IREM. En dépenses, apparaissent également les 800€ prélevés pour le Pôle Patrimoine en raison d'un double versement initial de cette somme.

De plus, est inscrit à ce BR1, le 2<sup>ème</sup> versement du SEFCA relatif aux formations continues soit 93 860 € réparties entre les différents départements selon le rattachement de ces formations et l'UFR pour ce qui relève du prélèvement UFR et des provisions pour faire face éventuellement aux différences d'évaluation

des coûts d'enseignement (suite à la mise à jour du logiciel service). Ce BR1 permet également d'inscrire la demande de prélèvement sur fonds de roulement d'un montant de 145 507 € répartis entre les départements selon les dossiers transmis à l'antenne financière dans le cadre du co-financement des équipements pédagogiques.

Pour l'Institut de Mathématiques de Bourgogne (IMB), les modifications apportées par ce BR1 consistait à deux changements de masse de la section investissement vers le fonctionnement pour un montant total de dépenses s'élevant à 9 232 €

Pour le Laboratoire Electronique Informatique et Imagerie (Le2i), il s'agissait, via ce BR1, d'inscrire une nouvelle recette de 416 981 € liée à des contrats de recherche et répartie sur 4 ans, et d'ajuster les dépenses en regard.

Monsieur Blais demande s'il y a des questions sur ce sujet et soumet ce BR1 au vote du conseil :

**Pour : 20**

**Contre : 0**

**Abstentions/blancs/nuls : 0**

Le budget rectificatif n°1 est approuvé à l'unanimité.

#### **4 – Membres de la commission pédagogique de l'ITII-Bourgogne :**

Monsieur Blais présente aux membres du conseil la liste des personnels enseignants-chercheurs de l'université proposés pour siéger au sein de la commission pédagogique de l'ITII Bourgogne.

Il soumet cette proposition au vote du conseil :

**Pour : 20**

**Contre : 0**

**Abstentions/blancs/nuls : 0**

La liste des enseignants-chercheurs de l'université composant la commission pédagogique de l'ITII Bourgogne est approuvée à l'unanimité.

#### **5- Questions administratives et financières : budgets et tarifs de la conférence Complex Networks et du colloque IEEE SITIS :**

Monsieur Blais présente aux membres du conseil les documents relatifs aux budgets et tarifs des deux manifestations scientifiques organisées par le Le2i en fin 2017 : la conférence Complex Networks qui se tiendra à Lyon du 29 novembre au 1er décembre 2017 et le colloque IEEE SITIS à Jaipur (Inde) du 04 au 07 décembre 2017.

Monsieur Laurent fait part de sa réticence à voter pour un budget qui prévoit de faire payer les auteurs d'article participant à ces conférences et colloques.

Monsieur Blais soumet au vote du conseil les budgets et tarifs des deux manifestations scientifiques mentionnées ci-dessus:

**Pour : 19**

**Contre : 0**

**Abstentions/blancs/nuls : 1**

Les budgets et tarifs 2017 de la conférence Complex Networks et du colloque IEEE SITIS sont approuvés.

#### **6 – Questions diverses :**

Monsieur Blais demande aux membres du conseil s'ils souhaitent soumettre des questions, sachant qu'aucune demande n'a été reçue préalablement à la séance.

Aucune question diverse n'étant posée, Monsieur Blais lève la séance à 12h05 en rappelant que les devis relatifs aux équipements pédagogiques devront être remis à l'antenne financière avant le mardi suivant.

**Annexes au compte rendu de la réunion du Conseil  
de l'UFR Sciences et Techniques du 19 mai 2017**



**Membres de la commission pédagogique**  
**de L'ITII BOURGOGNE au 1 Mai 2017**

**Pour l'Université :**

BERNARD Frédéric (Pr Ex) – UFR S&T Dijon  
FONTAINE Jean-François (Pr 1) – IUT Dijon-Auxerre  
LEROY Claude (Pr 1) – UFR S&T Dijon  
MAIRESSE Fabrice (MCF) – UFR S&T Auxerre  
SLIWA Tadeusz (Pr 2) – UFR S&T Auxerre  
VOISIN Yvon (Pr Ex) – UFR S&T Auxerre (Président)

**Pour la Profession :**

BARTEMENT Claudia – Pôle Formation des  
Industries Technologiques (Bourgogne 58-89)  
BONOT Samuel – CFAI 21-71  
GENDRY Olivier – Pôle Formation des  
Industries Technologiques (Bourgogne 58-89)  
HARNIST Clémence – Pôle Formation des  
Industries Technologiques (Bourgogne 58-89)  
MANGENOT Laurence – Pôle Formation des  
Industries Technologiques (Bourgogne 58-89)  
RIGUET Véronique – Pôle Formation des  
Industries Technologiques (Bourgogne 58-89)

*The 6<sup>th</sup> International Conference on  
Complex Networks and their Applications  
29 Novembre-01 Décembre 2017 Lyon*

"Complex Networks 2017"

<http://compnetnetworks.org/>

**DROIT D'INSCRIPTIONS**

TYPE	EARLY (Jusqu'au 19 Octobre 2017)	LATE (Après le 19 Octobre 2017)
AUTEUR ARTICLE LONG	590 €	690 €
AUTEUR ABSTRACT	400 €	480 €
AUTEUR (2 <sup>ème</sup> ARTICLE LONG)	300 €	350 €
AUTEUR (2 <sup>ème</sup> ABSTRACT)	200 €	250 €
PARTICIPANT (NON AUTEUR)	400 €	480 €
ETUDIANTS	200 €	250 €

**AUTRES RECETTES**

Tutorials 28 Novembre 2017

TUTORIALS	
1 TUTORIAL	150
2 TUTORIALS	200

EXTRA REPAS DE GALA	70 €
EXTRA COPIE DES ACTES DU COLLOQUE	160 €
EXTRA PAGE (MAX 2 PAGES DE PLUS QUE LA LIMITE)	100 €

**HONORARIUM ET PRISE EN CHARGE INTERVENANTS:**

Conférencier invité (Keynote Speaker)	1500 €
Conférencier invité (Invited Speaker)	1000 €
Conférencier invité (tutoriel)	1500 €
Program and Poster Committee chair	1500 €
Organisation chair	1000 €
Auteur invité (étudiant)	500 €

Le directeur du LE2I

  
Dominique GINHAC

LABORATOIRE LE2I  
UMR CNRS 6306  
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE  
Faculté des Sciences Mirande  
Aile de l'Ingénieur  
B.P. 47870 - 21078 DIJON CEDEX  
Tel./Fax 03 80 58 59 10

EXPENSES (TTC EN EUROS)				INCOME (TTC EN EUROS)			
Designation	quantity	Unitary cost	total amount	Designation	quantity	Unitary cost	total amount
Preparation expenses	1	6 500 €	6 500 €	Conference Registration fees	209		81 650 €
Student Grants	5	500 €	2 500 €	Full papers	45	590 €	26 550 €
Tutorial Speakers	2	1 500 €	3 000 €	Extra papers	5	300 €	1 500 €
Keynote Speakers	6	1 500 €	9 000 €	Extended Abstracts	60	400 €	24 000 €
Organisers	8	1 500 €	12 000 €	Extra Extended Abstracts	5	200 €	1 000 €
Roll-up	6	100 €	600 €	Regular Attendees	49	400 €	19 600 €
Print of Posters	500	2,68 €	1 340 €	Student Attendees	45	200 €	9 000 €
flyers	5000	0,1	500 €				
proceedings	60	150 €	9 000 €	Tutorial Registration fees	25		5 250 €
coffee break - 6	1500	6,15 €	9 225 €	1 tutorial	10	150 €	1 500 €
Lunch -3	750	22 €	16 500 €	2 tutorials	15	250 €	3 750 €
Welcome ceremony	250	15 €	3 750 €				
Dinner Banquet	250	60 €	15 000 €	Sponsorship:			
PC Dinner	20	120 €	2 400 €	Gold Sponsor	2	5000	25 000 €
Bags	250	6 €	1 500 €	Silver Sponsor	3	3000	10 000 €
Bags Supply ( USB, gift, etc.)	250	4 €	1 000 €	Bronze Sponsor	4	1 500 €	9 000 €
Program Printing	300	4,50 €	1 350 €				6 000 €
Badges Printing	300	3,00 €	900 €				0 €
Office Supply	1	835 €	835 €				0 €
Hotel Organization & Speakers	60	150 €	9 000 €				0 €
Website	1	3500	3 500 €				0 €
Video & Audio Equipment Rental	1	2 500 €	2 500 €				0 €
<b>Total Amount Expenses</b>			<b>111 900 €</b>	<b>Total Amount Income</b>			<b>111 900 €</b>

Le directeur du LE2I



Dominique GINIAC

LABORATOIRE LE2I  
 UMR CNRS 6306  
 UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE  
 Faculté des Sciences Mirande  
 Aile de l'Ingénieur  
 B.P. 47870 - 21078 DIJON CEDEX  
 Tel./Fax 03 80 39 59 10

## Récapitulatif de la demande

Validation par le CA des droits d'inscription et frais divers du  
Colloque IEEE SITIS 2017 à Jaipur, Inde

<b>Droit d'inscription et autres recettes</b>		
Auteurs	Membre IEEE	350 euros
	Non membre IEEE	400 euros
	Non membre IEEE (inscription tardive)	450 euros
Participant (Non auteur)	Membre IEEE	500 euros
	Non membre IEEE	550 euros
	Non membre IEEE (inscription tardive)	600 euros
Auteur (deuxième article)		300 euros
Etudiants		200 euros
Participants locaux (LE2I, Université de Jaipur, autres ...)		300 euros
<b>Autres recettes</b>		
Actes du colloque ou Page supplémentaire		60 euros
Banquet		50 euros

<b>Tableau Récapitulatif Intervenants Scientifiques Honorarium et prise en charge intervenants</b>		
Conférenciers invités (keynote)		1000 euros
Conférenciers (tutoriel)	½ journée	500 euros
	Journée	1000 euros
Track chair (par track)		1000 euros
Workshop (Atelier 1 journée) Chair (par atelier)		500 euros
Workshop (Atelier) chair (par atelier)		1000 euros
Publication chair		1000 euros
Proceeding chair (graphic art design)		1000 euros
Conception site web et CD		2000 euros

## Budget prévisionnel de SITIS 2017, Jaipur Inde

### BUDGET PREVISIONEL SITIS2017, Jaipur Inde

RECETTES		DEPENSES	
IEEE members (100)	35000		
Non-IEEE members (80)	32000		Actes, impression
			Proceedings
Attendees (5)	3000		10000 €
Etudiants (5)	1000		Clés USB/CD
			500 €
			Programmes
			3 000 €
			Posters SITIS'15/ SITIS'16
			1 000 €
Deuxième papiers	1500	SOUS TOT1	14 500 €
Extra-page	1200		Prise en charge invités et organisateurs
			Honoraires Keynotes
			3 000 €
<b>SOUS-TOT1</b>	<b>73700</b>		Honoraires tutorials
			1 000 €
Sponsor local	1000		Honoraire track chairs
			2 000 €
			Honoraires workshop chairs
			8 000 €
			Voyages Steering Committee
			10 000 €
			Sponsoring IEEE
			500 €
<b>SOUS-TOT2</b>	<b>1000</b>		Préparation SITIS2017
			7 500 €
			Site web -
			2 500 €
Inscription Loc. LE2I	300	SOUS TOT2	34 500 €
			Packages - évènements
<b>SOUS-TOT3</b>	<b>300</b>		Diner Gala
			9 000 €
			Bus
			1 500 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>75000</b>		Pause-café
			2 500 €
			Réception soirée ouverture
			500 €
			Sac-veste-blocs
			2 500 €
			Location salles
			8 000 €
			Récompenses (Plaquettes)
			2 000 €
		SOUS TOT3	26 000 €
		<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>75 000</b>